

Présentation Citeo

Commission Environnement et
développement durable – 7 avril 2023



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Conseil national
de l'information statistique



01

**Les parties prenantes
de Citeo / Adelphe**

03

Dispositif Aval

02

Données Amont

04

**Informations
transmises**



François VANDENBROUKE
Resp Pilotage Analyse & Prospective



Stéphane DURAND
Directeur Prospective et Modélisation



Johann MERET
Directeur Pôle Gestion des Opérations

01



Les parties prenantes de Citeo / Adelphe

Une REP « financière », dans un cadre très réglementé

- **Un statut privé** (Sté Anonyme)
- **Une mission d'intérêt général**
- **Sans but lucratif**
- **Sous agrément d'état**



2 agréments

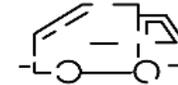
*REP emballages ménagers
REP papiers graphiques*



2 ministères signataires

*Ministère de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires
Ministère de l'Économie et des Finances*

Rôle et missions



Organiser la collecte, le tri et le traitement des emballages et des papiers pour une meilleure performance et à un meilleur coût.

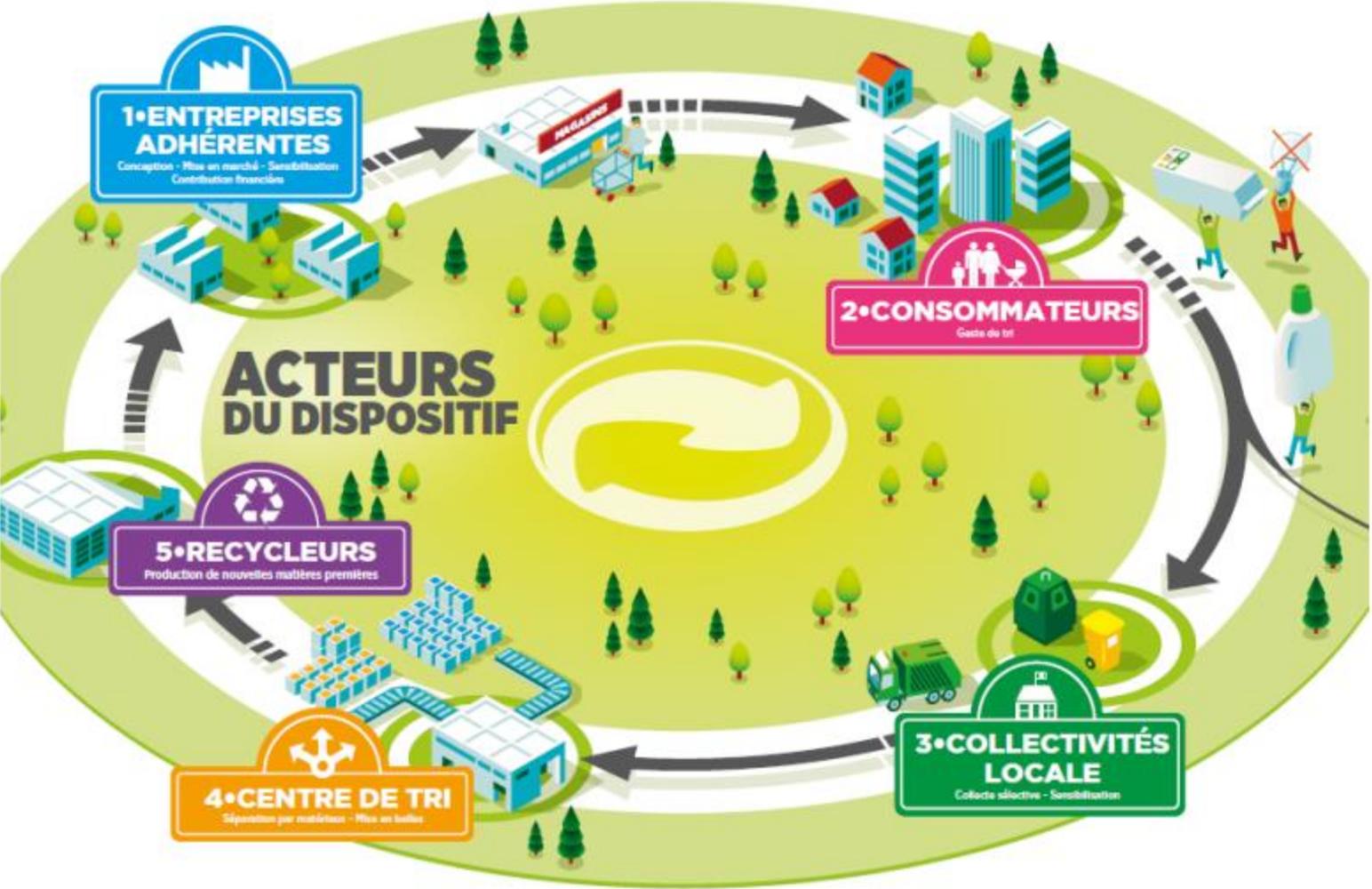


Piloter des programmes de recherche pour développer l'éco-conception et faire progresser les Process industriels.



Informier et sensibiliser les citoyens au geste de tri.

Mise en place du Dispositif



02



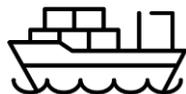
Données Amont

Qui est concerné par la REP emballages ménagers?



Producteurs

- Pour les produits :
- qu'ils emballent
 - qu'ils font emballer à leurs marques ou sans marque
 - qu'ils emballent sous la marque d'un distributeur (MDD)



Introduceurs & importateurs

- Pour les produits emballés achetés à l'étranger
- dans et en dehors de l'union européenne –
- et revendus sur le marché français.



Responsables 1^{ère} mise en marché

- À défaut d'identification :
- du producteur
 - de l'introduceur ou importateur.



Distributeurs

- En qualité de producteur pour les emballages de service et pour les emballages d'expédition
- En qualité d'introduceur ou d'importateur



Plateformes – Marketplace

si les vendeurs tiers n'ont pas déclaré les emballages des produits vendus

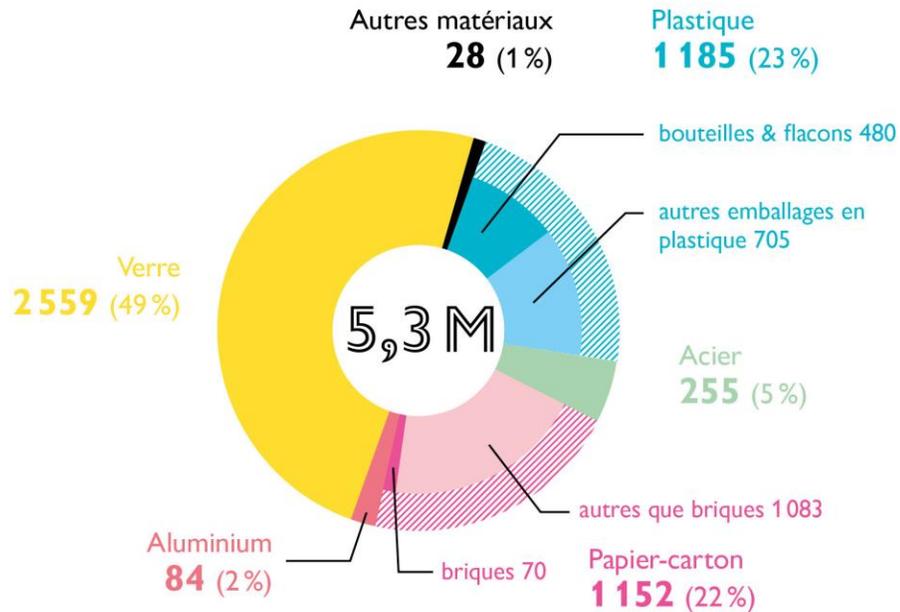
*A compter du 1^{er} janvier 2022
Loi AGECE article L. 541-10-9*

- **Déclaration annuelle** des quantités d'emballages ménagers mis sur le marché français
- **Période de déclaration*** des mises en marché N-1 : **du 1^{er} janvier au 28 février N**

Le gisement d'emballages ménagers

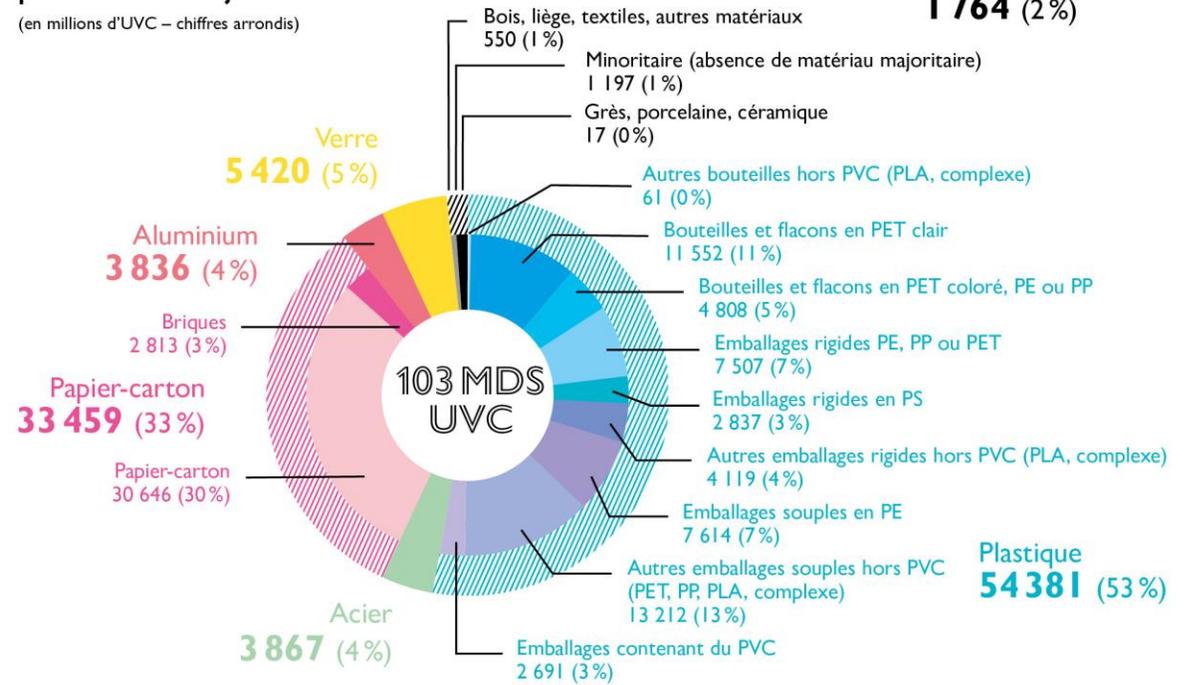
Répartition du gisement d'emballages qui contribue au financement de la filière

(en milliers de tonnes – chiffres arrondis)



Répartition du nombre d'UVC par matériau majoritaire*

(en millions d'UVC – chiffres arrondis)



M = million(s). MD = milliard(s).

Chiffres arrondis. Chiffres détaillés dans le Rapport d'activité Citeo / Adelphe 2021, disponible sur citeo.com.

* Total UVC 2021 estimé à l'ARC21 + réparti par matériau majoritaire

** Matériau majoritaire = UVC dont le matériau majoritaire représente plus de 50% du poids total de l'UVC.

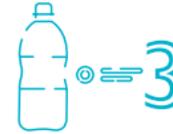
Les données « amont » de déclaration Citeo/Adelphe



1



2



	Déclaration au forfait	Déclaration simplifiée		Déclaration UVC
		Généraliste, vins et spiritueux	Avec colis d'expédition et restauration livrée	
CIBLE	Recommandée pour les clients qui mettent sur le marché moins de 10000 UVC ¹ par an	Recommandée pour les clients qui mettent sur le marché entre 10000 et 500000 UVC par an	Adaptée aux marketplaces : la marketplace peut bénéficier de ce dispositif pour chaque vendeur qui met au maximum 500000 UVC <i>via</i> cette marketplace sur le marché français.	Accessible à tous les clients et obligatoire pour ceux qui mettent sur le marché plus de 500000 UVC par an.
TARIF	Prix forfaitaire 80 €	Tarif forfaitaire par famille de produits	Tarif forfaitaire par famille de produits avec une majoration pour les colis d'expédition	Tarif annuel en fonction de la maturité des filières de recyclage
AVANTAGE	Pas de chiffres à saisir, quelques clics suffisent pour valider votre déclaration	Saisie rapide par famille de produits Pas de données techniques à fournir		<ul style="list-style-type: none"> • Application de l'éco-modulation • Pour les déclarants ayant plusieurs milliers de lignes, possibilité d'utiliser notre support de remplissage Sprint

2 modèles « allégés » de déclaration



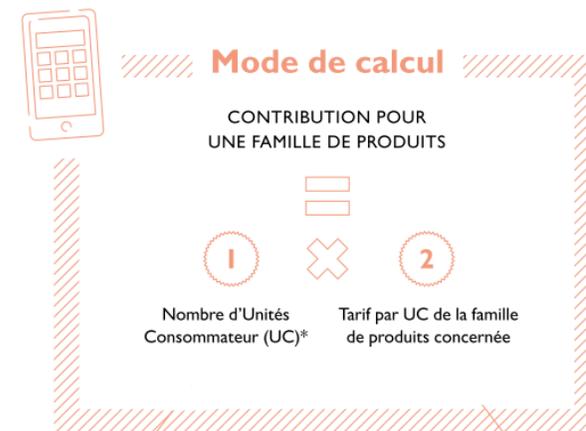
Moins de 10 000 UVC

- Aucune donnée à fournir par les clients
- Uniquement paiement d'un montant forfaitaire de 80€



Entre 10 000
ET 500 000 UVC

- Déclaration du nombre d'unité consommateur* par famille de produits (~80 familles de produits – ex : fruits et légumes, bières et panachés...)
- 2 types de déclarations simplifiées :
 - La déclaration simplifiée généraliste, vins et spiritueux
 - La déclaration simplifiée avec colis d'expédition et restauration



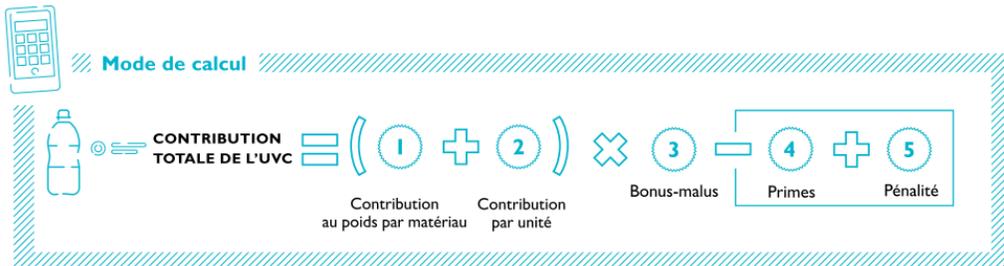
Déclaration UVC : la plus complète en termes de données



Plus de 500 000 UVC

Une déclaration à la référence (ex: Coca-Cola 1,5L) avec un détail sur :

- Le **type de produits** à travers une nomenclature de près de 400 codes produits (ex : eaux, biscuits sucrés, shampoings...)
- Les **matériaux** composant l'UVC (15 types de matériaux dont 7 relatifs aux résines plastiques)
- Les **nombre d'unités d'emballage*** composant l'UVC
- Le **nombre d'UVC mis sur le marché**
- A travers un système d'**écomodulation** : des informations relatives aux actions d'écoconception des emballages, à l'intégration de matière recyclée, à la sensibilisation au geste de tri, au caractère recyclable ou perturbateur du recyclage de la référence

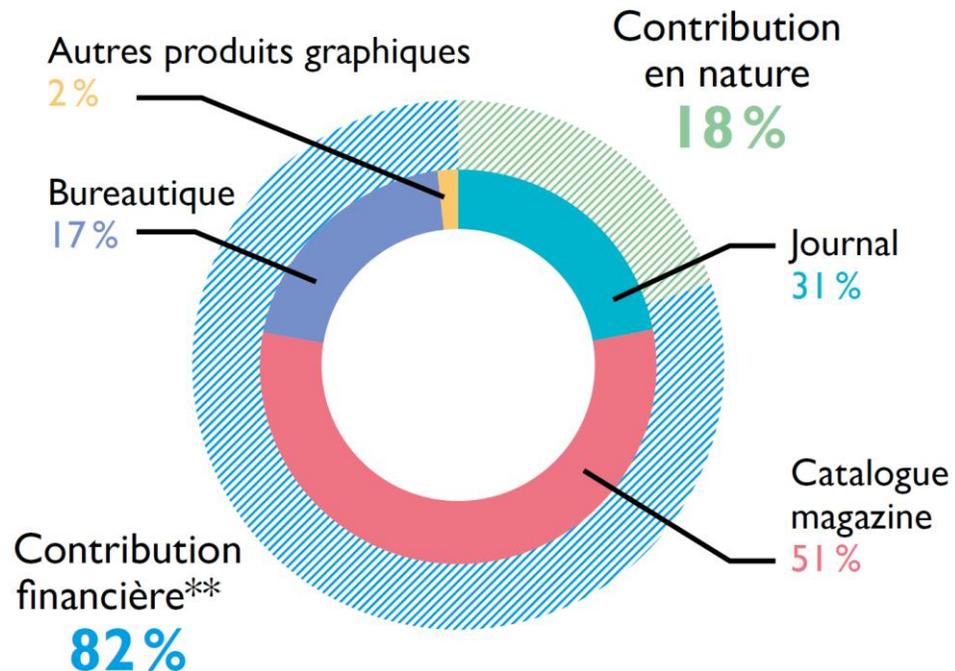


! Pas d'information précise sur la contenance, sur le/les types d'emballage (ex : bouteille, barquette, etc.), sur les éléments d'emballage (ex : bouchon, étiquette...)

REP Papiers graphiques : périmètre et données déclarées

Répartition du gisement de papiers graphiques qui contribue au financement de la filière de recyclage par types de papiers :

(en milliers de tonnes – chiffres arrondis)



- **Qui contribue ?** : Toute entité (entreprise, entité publique, association, etc.) qui met plus de 5 tonnes cumulées de papiers assujettis par an sur le marché français
- Une **déclaration à la tonne** des quantités mises sur le marché
- Une **quinzaine de types de papiers** : imprimés publicitaires, catalogues de vente, notices d'utilisation, magazines...
- A travers un **système d'écomodulation** : des informations relatives au caractère recyclable, renouvelable, à la sensibilisation au geste de tri et aux aspects de perturbation du recyclage

**Calculé sur la base du gisement total des papiers mis en marché, collectés par le Service public de prévention et de gestion des déchets.

Contrôle des données déclarées et limites dans leur exploitation

Différents types de contrôle des données

- Des **obligations de contrôle réglementaires** des déclarations inscrits dans nos cahiers des charges :
 - REP emballages ménagers : équivalent de **15% des montants de contribution** (agrément 2017-2022), équivalent de **20% du nombre d'UVC** (agrément 2023)
 - REP papiers graphiques : **15% des tonnages**
- En parallèle, des contrôles de cohérence menés directement par Citeo/Adelphe sur une sélection de clients (analyse par marché, des données financières (CA), échanges directs avec nos clients) pour fiabiliser les évolutions de déclaration

Limites des données

- Bien que représentatives du marché national, les **données Citeo/Adelphe restent celles du périmètre des clients Citeo/Adelphe** et les données des entités non clientes de Citeo/Adelphe (**clients à la concurrence, « free-riders »**) ne peuvent être chiffrées.
- Des **données historiques qui continuent d'évoluer** (à la marge) **dans le temps** : dépôts tardifs de déclaration, déclarations correctives (notamment suite aux contrôles)...

03

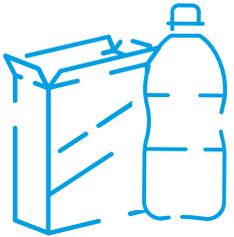


Dispositif AVAL

AVAL : Le résultat de ces 30 ans de mobilisation ?

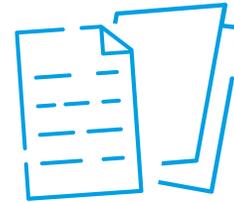
89 %

de trieurs parmi les Français,
dont 51 % systématiquement
(soit une moyenne de 54 kg d'emballages
et 15 kg de papiers triés / an / habitant)



72 %

de taux de recyclage
des emballages ménagers



62 %

de taux de recyclage
des papiers

3,8 M

de tonnes d'emballages
ménagères recyclées

1 M

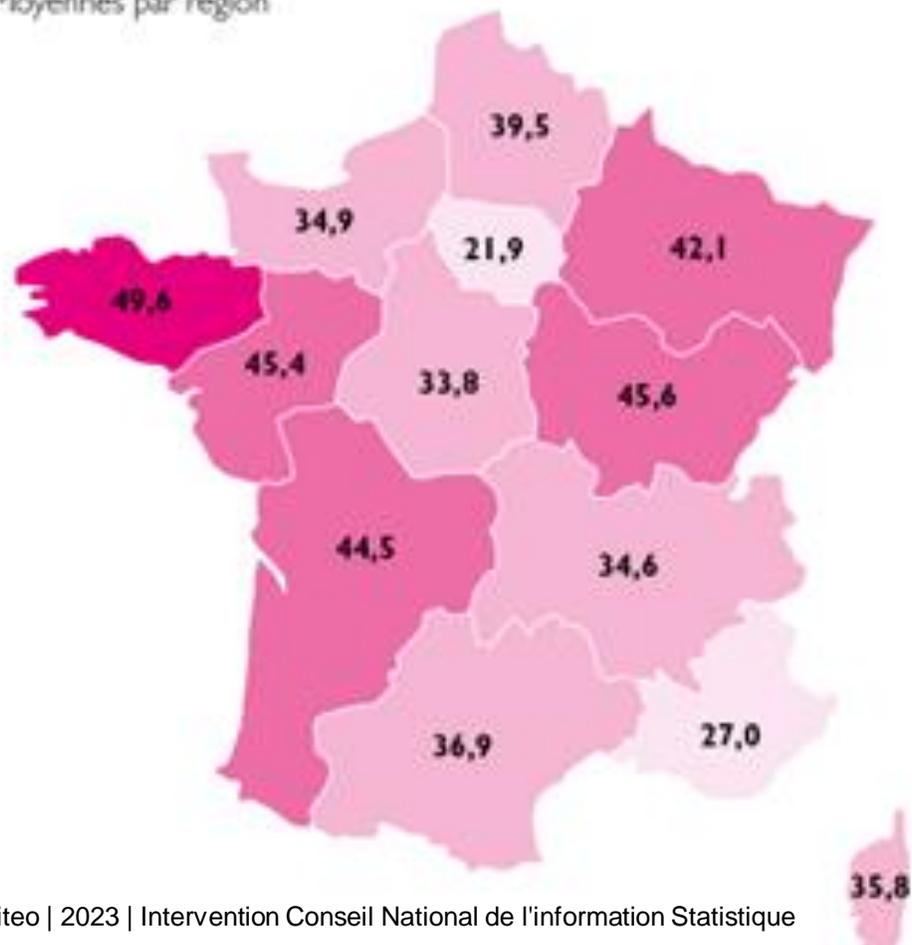
de tonnes
de papiers recyclées

LES PERFORMANCES MOYENNES DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE :



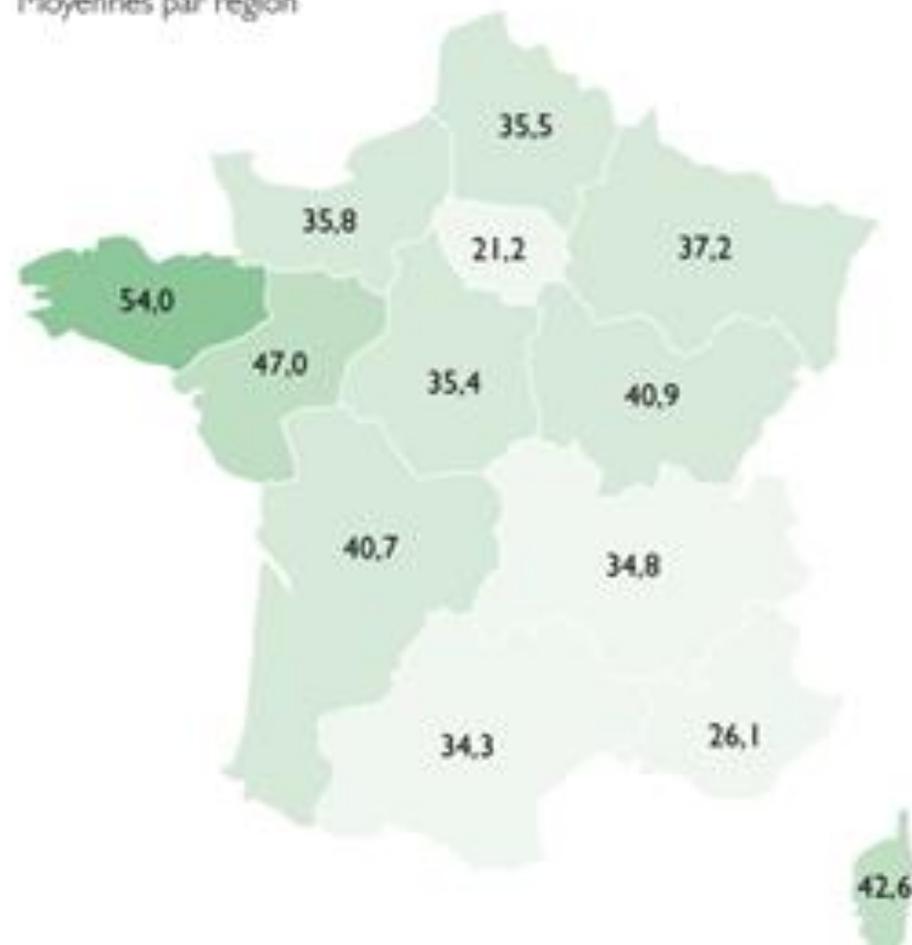
Les emballages légers et papiers en 2021

Kg triés d'emballages légers + papiers par hab.
Moyennes par région

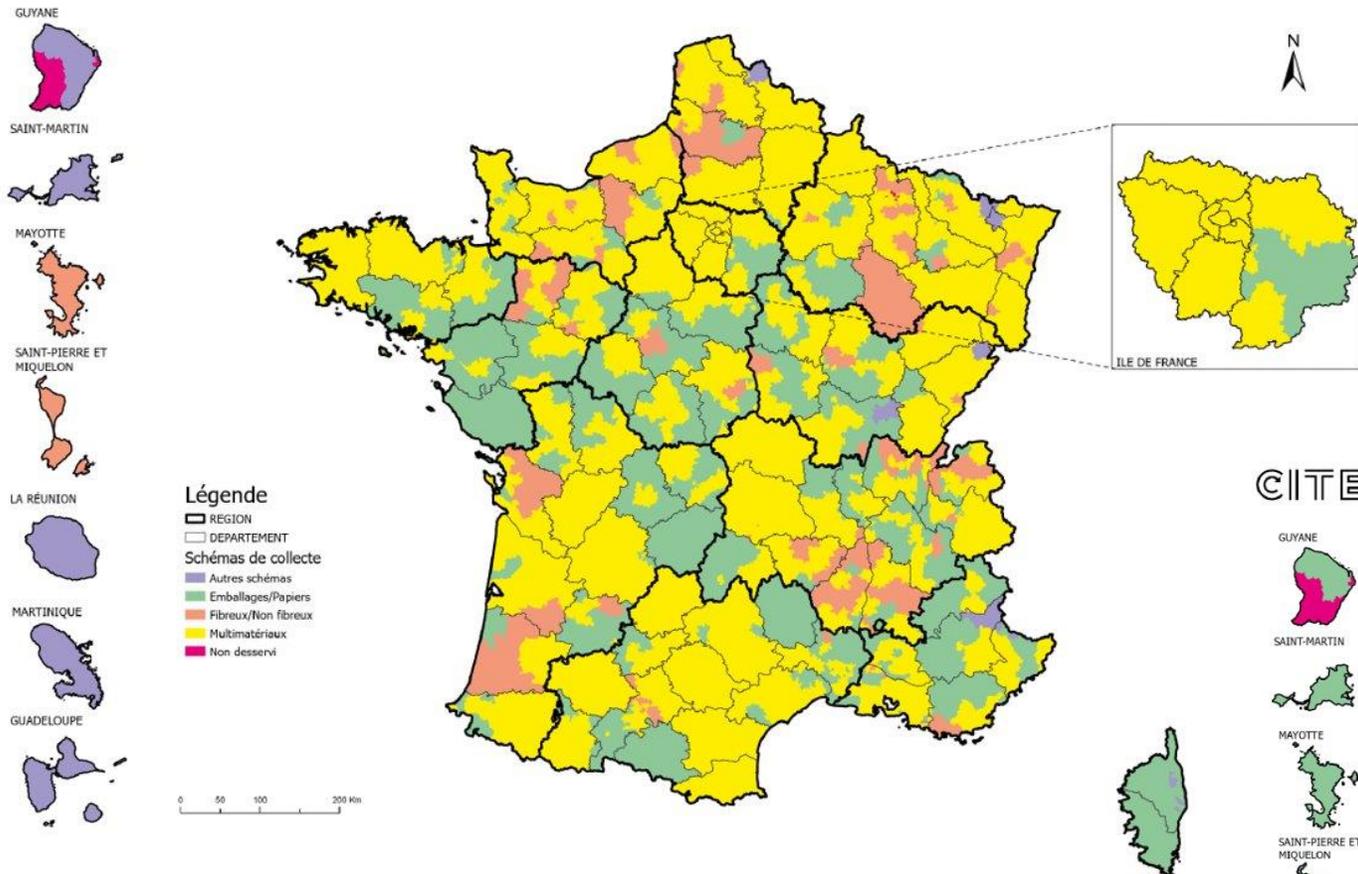


Les emballages en verre en 2021

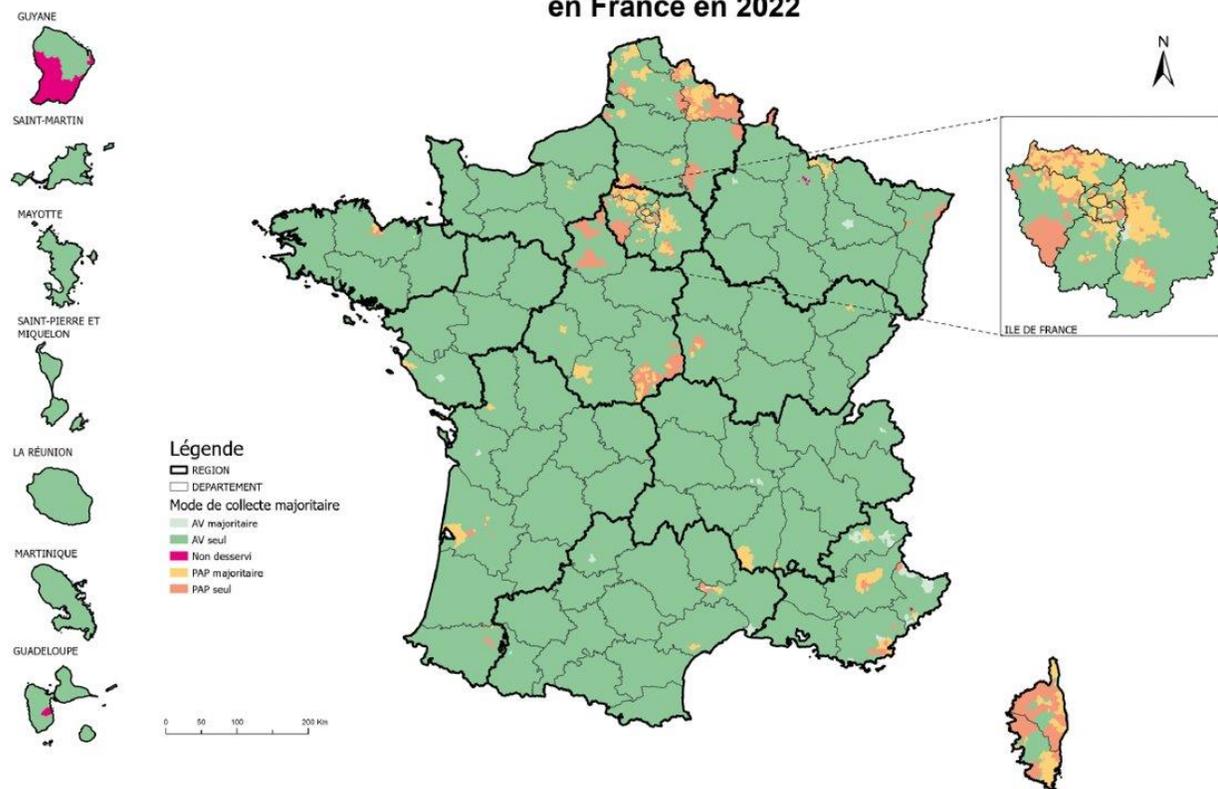
Kg triés de verre par hab.
Moyennes par région



Carte des schémas de collecte en France en 2022



Carte des modes de collecte majoritaire du verre en France en 2022



Les chiffres-clefs de 2022

Population 2022

67 Mhab*

Population réellement en ECT 2021

41,4 Mhab

Nbr Contrats 2022

674

Nbr de communes sous contrat

100% desservies => 34 900

Nbr Usine de traitement

158

174 CDT

Nombre de recycleurs :

300 centres de conditionnement

550

Des équipes
Administratives

Des équipes Terrains

Des équipes de
Pilotage



28

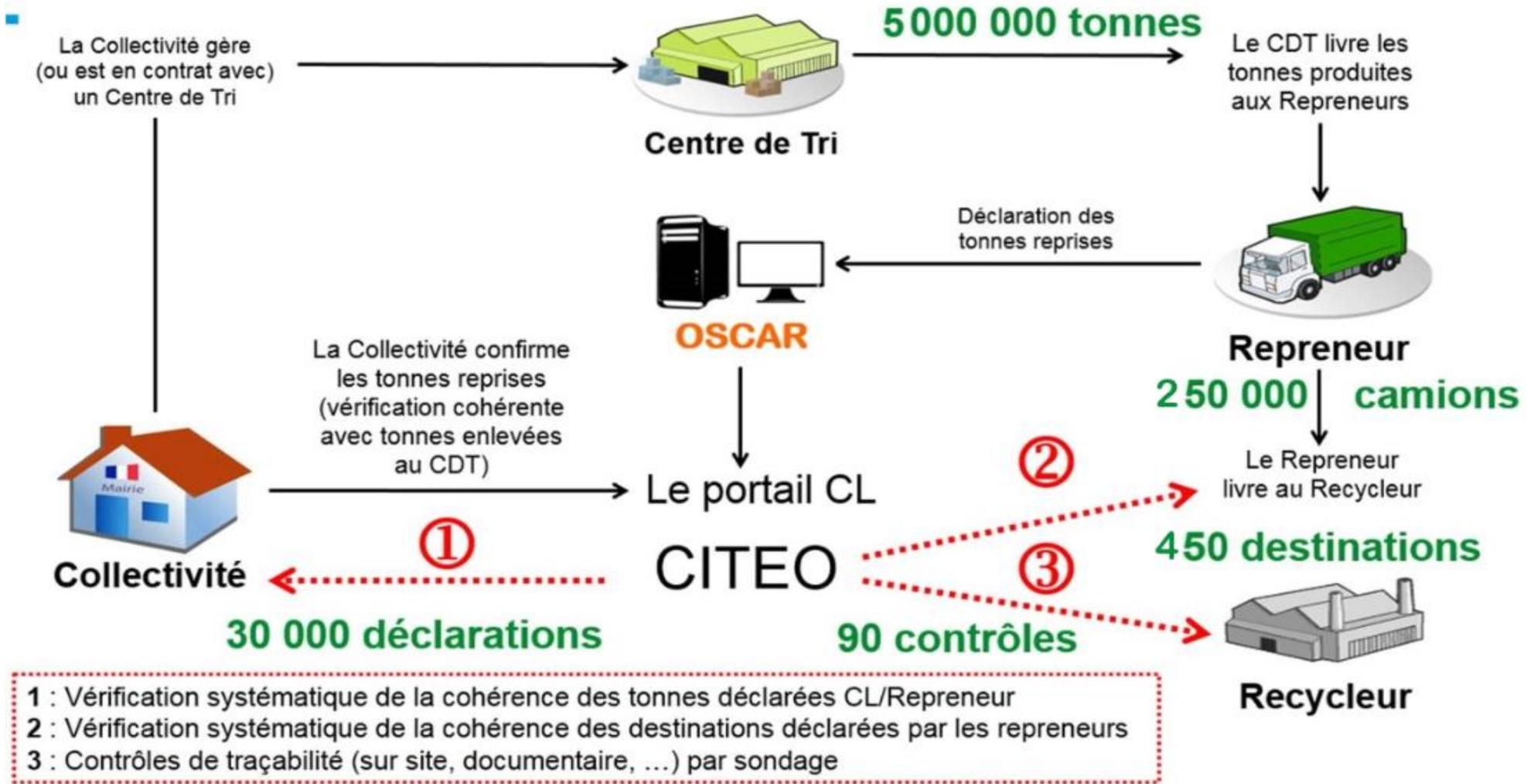
55

5

régions

50

Organisation FLUX des Tonnes



Exemple déclaration

CITEO adelphe 07 63 46 43 31 Envoyer un mail JM Johann MERET

Déclaration tonnes Emballages : T4 2022 (Déclaré)

1 Saisie des tonnes Emballages 2 Traitement OMR 3 Justificatifs 4 Synthèse et Stock 5 Synthèse et validation

Tonnage total recyclé : 2 211.556

00VA Total verre 1 244.800

Verre

Verre

Tonnes	Trimestre 4		Octobre	Novembre	Décembre	Contrôles	
	Repreneur	Collectivité				C	T
[REDACTED]	1244.8	1 244.800				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

97AE CYCLEA - REUNION 966.756

Papier-Carton

1.02

Tonnes	Trimestre 4		Octobre	Novembre	Décembre	Contrôles	
	Repreneur	Collectivité				C	T
[REDACTED]						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PCNC

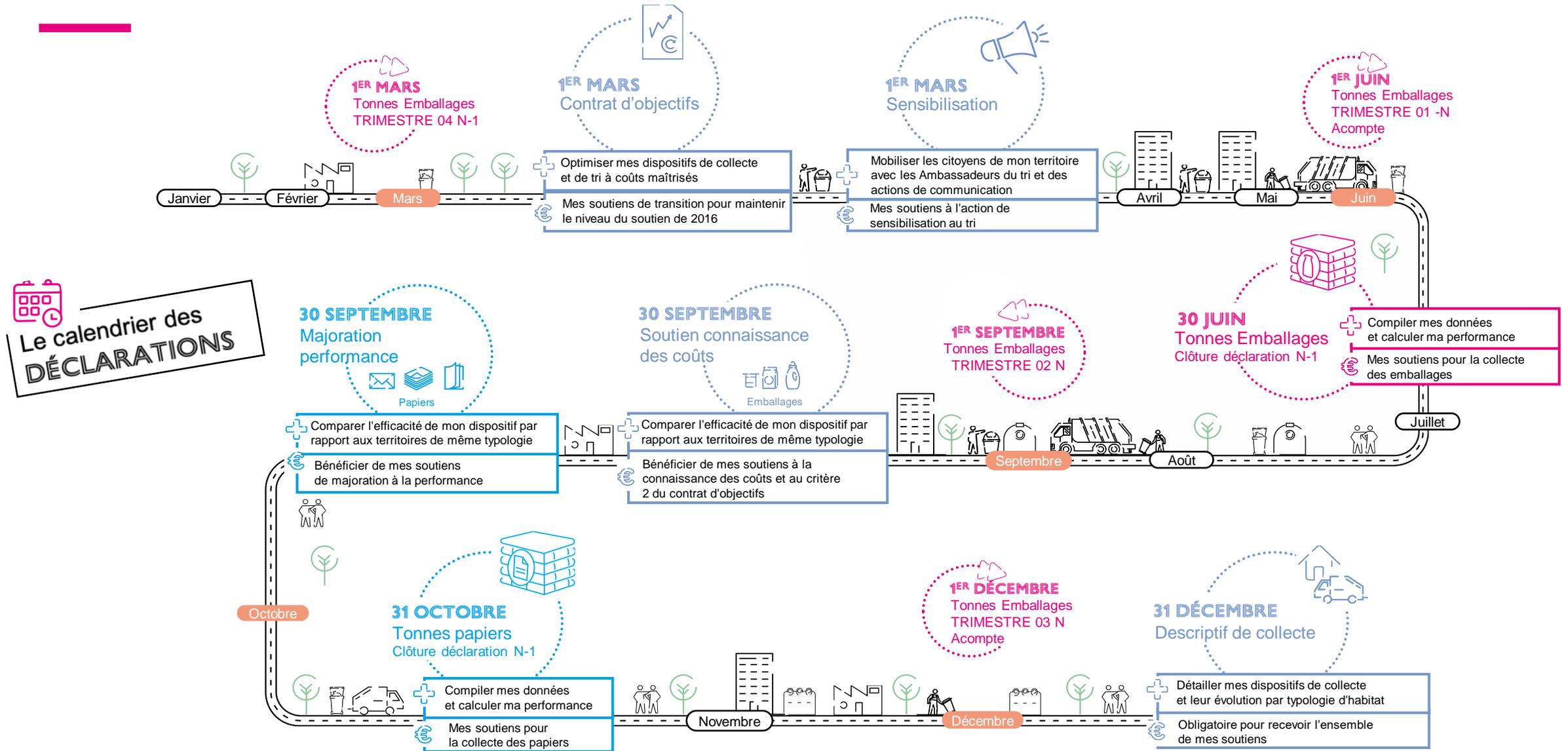
Tonnes	Trimestre 4		Octobre	Novembre	Décembre	Contrôles	
	Repreneur	Collectivité				C	T
[REDACTED]	527.004	527.004				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Papiers graphiques

A désencrer 1.11

Tonnes	Trimestre 4		Octobre	Novembre	Décembre	Contrôles	
	Repreneur	Collectivité				C	T
[REDACTED]	276.1	276.100				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le calendrier des déclarations



04



Informations transmises

Les informations transmises par Citeo/Adelphe

Ademe

=> Déclarations annuelles SYDEREP (avril)

AVAL (4 parties) :

- Données « INSEE » : POP et IAT par CL (SIREN – RS – Département)
- Données « Tonnes Soutenues »
- Données « Tonnes livrées - Installations »
- Données financières (Soutiens CL – AZE – Mesures d'accompagnement – DOM & Pourvoi)

AMONT :

- Données consolidées de tonnages, nombre d'UVC, contributions, écomodulations... par type de produits
- Depuis 2023 : données individuelles par producteurs sur des thématiques spécifiques : quantités de sacs plastiques, bouteilles plastiques, etc.

=> Participation à des études diverses : consommation de sacs plastiques en France
taux de collecte des bouteilles plastiques de boisson...

Régions*

Cumul départemental

▪ Pour papier

- Nbr CI sous contrat
- Tonnes recyclées
- Soutien versés

▪ Pour Emballages

- Nbr CI sous contrat
- Tonnes recyclées
- Tonnes Collecte sélective
- Tonnes hors collecte sélective
- Soutien versés

*Si convention signée

Collectivités Locales

Bilan performance et couts par rapport aux milieux

Note de fin de document : le présent document demeure la propriété de Citeo/Adelphe. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo/Adelphe décline toute responsabilité-pour toute erreur ou omission. Citeo/Adelphe ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier graphique. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.

merci



50 boulevard Haussmann
75009 Paris

01 81 69 06 00
contact@citeo.com